

Plan des Besoins Spécifiques

Nom et prénom de l'élève : Classes et titulaires :

Numéro de téléphone des parents :

Adresse mail de contact :

Au vu du bilan logopédique et du diagnostic, le Collège propose un plan d'accompagnement individualisé à l'élève porteur d'un trouble d'apprentissage.

Le Collège s'engage à proposer certains aménagements qui permettent de contourner les obstacles fréquemment rencontrés par ces élèves. De son côté, l'élève témoigne d'une attitude dynamique et volontaire en suivant les conseils des professeurs et les parents fournissent l'effort de participation indispensable.

Dans le courant de l'année, une évaluation de ces aménagements peut être prévue pour un ajustement éventuel de ce plan.

La personne de contact est Madame DAELEMAN (dl@cspi.be) ou Monsieur BOUVE (bv@cspi.be)

L'élève et les parents déclarent qu'ils considèrent les efforts de l'équipe éducative à leur juste valeur et qu'ils s'investiront pour aider à la réalisation de ce plan des besoins spécifiques.

Signatures :

L'élève :

Les parents :

La coordinatrice du 1^{er} degré :

Le responsable du projet :

Le coordinateur pédagogique :

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

Déclaration d'engagements de l'école :

Mesures stimulantes :

	1 ^{er} degré	2 ^e degré	3 ^e degré
1. Nous encourageons l'élève à travailler de manière ordonnée, structurée et schématique			
2. Nous veillons à ce que l'élève garde une image positive de lui-même			

Mesures compensatoires :

A) En classe :

	1 ^{er} degré	2 ^e degré	3 ^e degré
1. Le professeur oralise un maximum les consignes			
2. L'élève peut être dispensé d'une lecture à haute voix non préparée			
3. L'élève peut occasionnellement faire usage des notes recopiées d'un autre			
4. L'élève peut demander au professeur de vérifier ses notes			

5.	L'élève peut demander que les informations du journal de classe soient notées au tableau			
6.	Le journal de classe sera régulièrement vérifié par le titulaire			
7.	Quand c'est possible, le professeur donne des moyens mnémotechniques pour retenir la leçon			
8.	Le professeur peut parfois réduire la quantité des tâches			

B) Lors des évaluations :

	1 ^{er} degré	2 ^e degré	3 ^e degré
1.	L'élève pourra, dans la mesure du possible, disposer d'un temps supplémentaire pour achever une évaluation (d'office aux bilans)		
2.	Le professeur propose des documents dans une mise en page aérée et adaptée		
3.	L'élève peut utiliser à tout moment son vérificateur d'orthographe (sauf pour les dictées préparées)		
4.	Tant qu'elle n'empêche pas la compréhension du texte, l'orthographe ne portera pas préjudice à la qualité du contenu si celle-ci n'est pas le but premier de la leçon (hormis les termes spécifiques à la matière)		
5.	Le professeur accepte que l'élève puisse réaliser certains devoirs sur ordinateur avec correcteur d'orthographe		
6.	Le professeur évite les consignes complexes (les présente en plusieurs étapes)		

Propositions d'encadrement général :

1. Placer l'élève au premier banc plutôt au centre de la classe qu'aux extrémités.
2. Ecrire en jaune au tableau.
3. Permettre la formule du tutorat avec un ou plusieurs élèves volontaires (copie du tableau difficile) ; aide à l'organisation des notes, du classeur.
4. Privilégier la diversité des canaux d'apprentissage (visuels, auditifs, kinesthésiques) ; dessiner, schématiser (ou le faire faire).
5. Créer des automatismes, des rituels avec la classe (rappels, synthèses, couleurs...).

Lors des évaluations et des bilans

1. Eviter les copies recto-verso .
2. Quand c'est possible, privilégier l'évaluation orale.
3. Utiliser un casque anti-bruits.

Pour les difficultés en lecture

1. Donner le texte à l'avance.
2. Proposer de souligner les mots clés et de mettre en évidence les connecteurs logiques.
3. Permettre à l'élève de poser des questions après la lecture.

Pour les difficultés en orthographe

1. Autoriser la présence de photocopies de notes d'autres élèves dans le classeur de l'élève
2. Penser à fournir un plan, des notes synthétiques avec les mots clés afin de ne pas supprimer la prise de note mais la doser, l'organiser.
3. Pour le cours de français : compter le nombre de mots justes plutôt que les erreurs et établir un « score de réussite ».
4. Ne pas barrer mais entourer puis reproduire la graphie correcte du mot.

Pour les difficultés en mathématique

1. S'assurer de la compréhension du vocabulaire.
2. Fournir la chronologie des opérations à effectuer.
3. Tolérer la calculatrice ainsi que des supports mathématiques simples (formules, tables) pour pallier la méconnaissance des faits numériques.
4. Ne pas coter la procédure mais le résultat d'un calcul : le dyslexique ne raisonne pas toujours de la même manière que les autres élèves.
5. Repérer le type d'erreurs et demander à l'élève d'expliquer oralement le raisonnement.

Pour les difficultés en langues

1. Vérifier fréquemment que la prononciation est correcte.
2. Utiliser l'enregistrement en classe, à emporter chez soi pour disposer de la bonne prononciation, inciter l'élève à s'enregistrer lui-même.
3. Utiliser un enseignement multisensoriel : montrer, toucher, écouter, voir, dire, écrire, dessiner. Lors des exercices de compréhension à l'audition, fournir un script aux dyslexiques.

Pour les cours de sciences

1. Expliciter les schémas.
2. Autoriser l'emploi de la calculatrice.

Pour les cours d'EDM, histoire ou géographie

1. Privilégier le recours aux supports visuels (cartes, frise chronologique,...)
2. Séparer les illustrations des textes à analyser.
3. Donner des anecdotes qui peuvent servir de repères ou des moyens mnémotechniques pour les termes spécifiques.

Autres.....